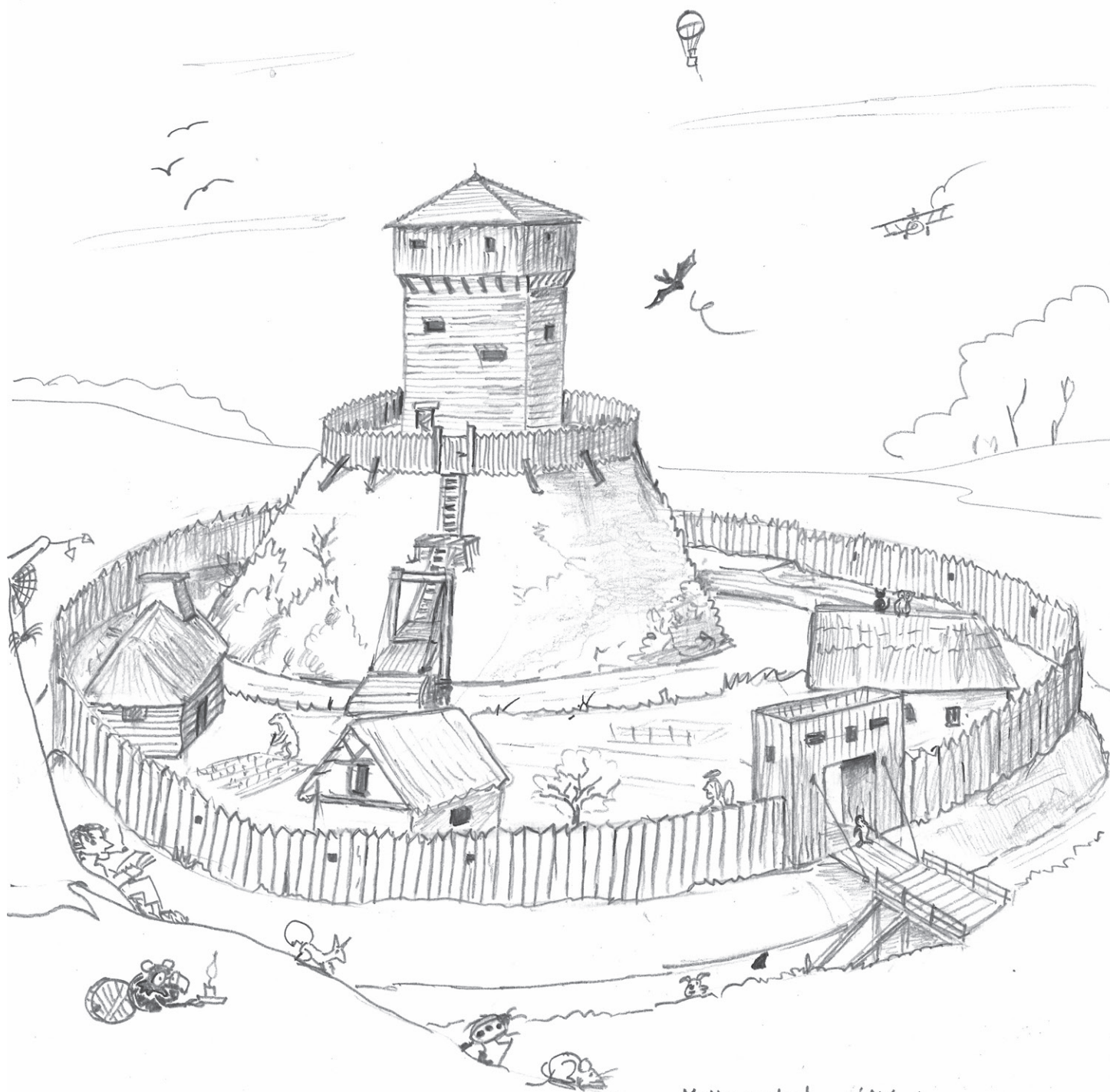


# Ergersheim Info

Novembre / Décembre 2023

N° 389



Motte castrale médiévale  
(reconstitution)

oct 2023 G3ulot



# Infos



## Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie aura lieu à 10h30 sur le parvis de l'église, elle sera suivie par le verre de l'amitié. Vous êtes toutes et tous les bienvenus(e)s.



## Les collectes sélectives 2024

Papiers, cartons et emballages en plastique seront ramassés les **10 novembre et 08 décembre 2023**.


## MAIRIE

Place de la Mairie - ERGERSHEIM

Tél. : 03 88 38 10 43

[mairie@ergersheim.fr](mailto:mairie@ergersheim.fr)

- Pour les questions d'urbanisme uniquement : [mairie@ergersheim.fr](mailto:mairie@ergersheim.fr)
- Pour les locations de salles uniquement : [location@ergersheim.fr](mailto:location@ergersheim.fr)

 Commune d'Ergersheim

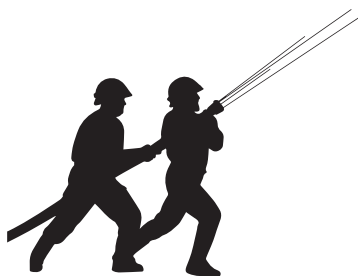
Site : [www.ergersheim.fr](http://www.ergersheim.fr)

► Ergersheim Info en couleurs



## Don du sang

La prochaine collecte de sang organisée par l'Etablissement Français du Sang de Strasbourg (EFS) aura lieu le 29 novembre 2023 de 16h à 20h à la salle polyvalente d'ERGERSHEIM. Une collation est offerte par l'EFS.



## Amicale des sapeurs-pompiers

L'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ergersheim fera la tournée de distribution des calendriers 2024 à compter de mi-novembre 2023. La tournée se fera sans uniforme.

## HORAIRES

La Mairie est ouverte :

- le mardi de 14h à 16h30,
- le jeudi de 16h à 18h30, permanence des élus de 17h30 à 18h30,
- le vendredi de 8h30 à 12h.

**Fermeture exceptionnelle de la mairie du 23 décembre au 03 janvier 2024.**

**Pour toute urgence, veuillez nous contacter par courriel : [mairie@ergersheim.fr](mailto:mairie@ergersheim.fr).**

## URGENCES



Urgence européen : 112  
Urgence pour sourds et malentendants : 114

Service National d'Accueil téléphonique pour l'Enfance en Danger - SNATED : 119  
Violence Femmes Info : 3919

SAMU : 15  
Police Secours : 17  
Sapeurs-pompiers : 18

Police pluri-communale :  
06 34 56 97 74

Gestion du Canal de la Bruche et de ses berges :  
03 68 33 80 65

Gaz : 03 88 75 20 75  
Electricité : 03 88 18 74 00  
SDEA : 03 88 19 97 09

## SANTÉ



Dr. Lausecker :  
03 88 38 49 38

Pharmacie :  
03 88 49 88 44

Cabinet de kinésithérapie :  
03 88 97 98 80

Cabinet d'orthophonie :  
06 77 11 46 75

Cabinet d'ostéopathie :  
06 01 26 01 95

Cabinet de soins infirmiers :  
07 85 71 83 82 - 03 88 04 32 78

Naturopathe :  
06 59 74 88 42



# Édito de Mme la Maire



**Madame, Monsieur,  
Chers concitoyens,**

L'année touche doucement à sa fin, et c'est avec une grande satisfaction que je m'adresse à vous aujourd'hui pour revenir sur les accomplissements que nous avons réalisés au cours de ces derniers mois. Cette année a été riche en projets et en événements marquants pour notre communauté.

Tout d'abord, je tiens à souligner la réussite des travaux de l'éclairage public, désormais achevés. De même, les travaux de rénovation de l'école touchent à leur fin, marquant un engagement fort en faveur de l'éducation de nos jeunes générations.

Nous ne sommes pas pour autant au bout des projets inscrits dans notre programme. Les travaux de mise aux normes de l'ancienne chapelle ont débuté et ils resteront au cœur de nos préoccupations en 2024, tout comme la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) (voir page 8). Ces projets visent à façonner un avenir meilleur pour notre commune. Je vous invite d'ores et déjà aux vœux le 6 janvier 2024 pour plus de détails (voir page 23).

La sensibilisation aux enjeux climatiques reste une priorité pour notre municipalité, et je suis heureuse de constater que notre événement annuel, « Demain la Vie », continue d'attirer de plus en plus de participants et de visiteurs. Cette prise de conscience collective est essentielle pour bâtir un avenir durable (voir page 15).

Dans le même esprit, je vous invite à la conférence sur l'eau qui se tiendra le 16 novembre à la salle polyvalente. Cette occasion sera l'opportunité d'échanger et de discuter des actions à entreprendre pour préserver notre environnement (voir page 21).

En cette période de festivités à venir, je souhaite vous rappeler quelques événements à ne pas manquer. Le traditionnel repas des aînés aura lieu le 3 décembre (voir page 23), suivi par les concerts de l'association Voc'aine les 15, 16 et 17 décembre (voir page 19). Ces moments de convivialité renforcent notre cohésion communautaire et je vous encourage à y participer.

Merci à tous pour votre engagement et votre soutien tout au long de cette année. Je suis fière de ce que nous avons accompli ensemble et je suis convaincue que l'année à venir réserve encore de belles réalisations pour notre communauté. Je souhaite à chacun d'entre vous d'excellentes fêtes de fin d'année en compagnie de vos proches et de votre famille. C'est l'occasion de se retrouver, de partager, et de célébrer ensemble l'esprit de solidarité qui fait notre force.

Portez-vous bien.

**Marianne WEHR**  
Madame la Maire

## SOMMAIRE

<b>INFOS</b>	<b>2</b>
<b>ÉDITO DE MME LA MAIRE</b>	<b>3</b>
<b>LE CHIFFRE DU MOIS</b>	<b>4</b>
<b>LE SAVIEZ-VOUS ?</b>	<b>4</b>
<b>INSTANT CLICK</b>	<b>5</b>
<b>ZOOM SUR...</b>	<b>6</b>
<b>DOSSIERS</b>	<b>8</b>
<b>BIBLIOTHÈQUE</b>	<b>16</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>18</b>
<b>COMMUNIQUÉ</b>	<b>21</b>
<b>PUBLICITÉS</b>	<b>26</b>
<b>BULLETIN PAROISSIAL</b>	<b>30</b>
<b>AGENDA</b>	<b>34</b>

**Directeur de publication :**  
Madame la Maire

**Directeur de la rédaction :**  
Madame la Maire

**Rédaction des articles :**  
Commission Communication  
et Vie Citoyenne

**Impression :**  
Mairie d'Ergersheim

**Mise en page :**  
Floriane DAURUT (BIMBOES),  
infographiste freelance  
67120 ERGERSHEIM  
06 44 19 37 58



## Le chiffre du mois



C'est le budget total TTC des travaux de rénovation de l'école des Vergers pour un montant initialement prévu de 360 000 € au budget primitif de 2023.

À cette somme il faut également déduire 189 000 € de subvention versée par l'État que la municipalité avait obtenu au titre du fond vert.

### BRÈVES

#### Livre des familles



Idée cadeau pour Noël : il reste quelques exemplaires de l'ouvrage du Rosheimois, Richard BELLER au tarif de 40 €. Renseignements au secrétariat de la Mairie.



## Le saviez-vous ?

### L'importance de la numérotation des rues

**La dénomination des rues et la numérotation (appelées également numérotage) des habitations dans une commune sont indispensables pour bien se repérer et pour faciliter la vie des citoyens.**

C'est en 2016, que la dernière campagne de numérotation des rues a pris effet. Cependant, de nombreuses habitations ont conservé leurs anciens numéros sur leurs façades ce qui a récemment posé problème pour l'arrivée des secours. **Nous demandons expressément à nos concitoyens de retirer ces anciennes numérotations sans délai afin qu'un tel événement ne se reproduise plus.**

#### Pour les citoyens

- Facilite et simplifie les livraisons à domicile.

- Facilite et accélère l'accès aux soins et services à domicile (médecins, secours d'urgence...).
- Facilite les visites de courtoisie.

#### Pour la Mairie

- Facilite l'organisation de la collecte des déchets ménagers.
- Facilite l'identification des administrés et l'envoi d'informations municipales.
- Facilite la gestion des listes électorales.
- Facilite les déplacements intra-muros (lieux de spectacles ou de vie...).

#### Pour les services aux usagers

Eau, EDF, la Poste, impôts, services de secours...

- Facilite l'identification et la gestion des clients.
- Facilite et rend moins coûteuse la réalisation des prestations.
- Permet la prospection et la diffusion d'informations.
- Permet de diminuer les coûts de livraison en cas de mauvaise identification du client.
- Facilite et accélère la distribution du courrier. ■





# Instant click



Les nouvelles couleurs de l'école des vergers  
(en couleur sur le site internet d'ERGERSHEIM)



Journée "Demain la vie"



Journée "Demain la vie"



L'orgue de l'église St Nicolas



Journée "Demain la vie"



Journée "Demain la vie"



La Molsheimienne



La Molsheimienne



Soirée jeux de société à la bibliothèque





# Zoom sur...

## VOC'AÏNE : L'ASSOCIATION QUI SWINGUE !

*Ce mois-ci, coup de projecteur sur Voc'aïne, chorale créée par Guillaume BOEHLER il y a plusieurs années. Interview de son fondateur, natif d'Ergersheim.*



**Guillaume BOEHLER, Président**

### Qu'est-ce que Voc'aïne ?

Voc'aïne est une chorale composée de 57 personnes, de 32 à 69 ans. Nous répétons chaque mardi soir de 20h à 21h30 dans la salle polyvalente. Nous interprétons des titres de variété française et internationale. Comme beaucoup de chorales, nous chantons à 4 voix (soprano, alto, ténor, basse). Voc'aïne, c'est aussi la préparation de 2 concerts par an.

### Pouvez-vous nous en dire plus sur ces concerts ?

Ils sont étalés sur 3 jours et se déroulent à la salle polyvalente du village. Habituellement, nous avons la chance d'accueillir entre 250 et 300 personnes chaque soir. Nous organisons un concert pour le mois de décembre avec des chants de Noël, entre autres ! Et un concert pour le début du mois de juin.

Pour chaque concert, nous construisons un programme différent, même s'il arrive que l'on reprenne l'une ou l'autre chanson des années précédentes, en particulier en décembre avec les chants de Noël.

J'aime beaucoup quand la salle toute entière chante avec nous, c'est pourquoi j'aime placer quelques classiques de Noël, mais je me suis engagé à les varier un petit peu cette année !

### Comment choisissez-vous les morceaux pour vos spectacles ?

Ce ne sont que des coups de cœur personnels. Ils ne reflètent pas systématiquement la musique que j'écoute au quotidien, mais ce sont des morceaux que j'imagine très bien avec une chorale.

Je suis donc seul à décider du programme, même si je reste à l'écoute des avis et des propositions. Ce n'est peut-être pas très démocratique sur le plan musical mais j'ai besoin d'être parfaitement à l'aise avec le répertoire. Je pense que si le programme me plaît, je peux plus facilement transmettre ma passion et mon énergie durant les répétitions et les concerts.

Ce fonctionnement semble convenir aux choristes également, jusqu'à présent !

Il faut également que l'alchimie puisse se faire entre les choristes et les musiciens professionnels et semi-professionnels, d'où l'importance du choix des chansons.

### Pourquoi avoir des musiciens pro et semi-pro ?



Voc'aïne est une chorale, il est donc normal que j'accompagne les choristes amateurs chaque semaine à travers nos répétitions.

Mais pour les musiciens les répétitions sont beaucoup moins nombreuses, il y en a rarement plus de 4 ou 5 pour un concert.

Il faut donc que le programme soit rapidement assimilé car je ne peux pas engager davantage de temps pour cela.

Il arrive parfois que des choristes musiciens prennent un instrument le temps d'un morceau.

### Hormis les 2 concerts annuels, avez-vous d'autres événements ?

Oui, nous réalisons un petit concert sous forme de flashmob à l'aéroport de Strasbourg, le plus souvent dans la semaine qui précède Noël. C'est un moment très agréable, nous en profitons souvent pour faire intervenir un réalisateur afin de diffuser cette expérience sur Youtube.

D'ailleurs, la totalité des lectures de



# Zoom sur...

## VOC'AÏNE : L'ASSOCIATION QUI SWINGUE ! - SUITE -

nos vidéos (concerts et aéroport) dépassent les 200 000 vues.

Nous nous produisons également à d'autres endroits exceptionnellement, nous avons d'ailleurs pu chanter dans le château Bugatti (les voitures) l'année dernière, lors d'une fête organisée pour leurs clients. L'ambiance était plutôt luxueuse !



### Pourquoi vos concerts principaux et répétitions n'ont lieu qu'à Ergersheim ?

Parce qu'on s'y sent bien ! Nous avons une salle pour répéter toute l'année, il nous semble logique de rendre cela au village avec nos concerts.

Nous pourrions certainement postuler dans de plus grandes salles déjà équipées pour des concerts, mais il me tient à cœur de poursuivre ces moments conviviaux de montage dans la salle polyvalente.

### Pourquoi ne pas dépasser la cinquantaine de choristes ?

La première raison est la place dans la salle de répétition. La deuxième, c'est par choix artistique. Le son n'est pas pareil quand il y a 100 choristes, la gestion non plus. Si nous étions beaucoup plus nombreux, j'ai peur que cela devienne un peu impersonnel.

### Comment fait-on pour intégrer Voc'aine ?

Nous faisons des rencontres / auditions une fois par an environ.

Nous avons beaucoup de demandes et ces auditions permettent d'être un peu plus juste, plutôt que de prendre une personne par ci et de refuser une autre par là... Mais il est très frustrant de refuser du monde. Sur 10 candidats, nous en retenons 3 ou 4.

Pourquoi faire des auditions alors que nous ne voulons pas nous agrandir me direz-vous ? Le fait d'avoir de nouvelles personnes est source de motivation pour moi, ils apportent généralement de l'enthousiasme et il me semble que cela est bon pour le groupe.

Nous avons surtout des demandes de femmes, pour les hommes il est plus facile d'intégrer la chorale !

### Quel est le coût de l'adhésion à Voc'aine ?

Il est de 20 euros la première année et 10 euros pour les suivantes.



### Pourquoi ce coût moindre ?

Ces cotisations nous permettent d'acheter les vêtements de scène, nos porte-partitions et également de couvrir une partie de nos assurances.

Les choristes participent activement à Voc'aine et avec le comité, nous n'envisageons pas de demander davantage. Nous avons la chance d'équilibrer notre budget grâce aux bénéficiaires des concerts, à partir de là, nous ne voyons aucun intérêt à augmenter la cotisation annuelle.

Voc'aine fonctionne grâce à beaucoup de monde, les choristes, les musiciens, d'autres bénévoles qui nous aident lors des concerts et les personnes du comité, j'en suis très reconnaissant. ■

## BRÈVES

### VÉLO TOUR

Le 24 septembre dernier s'est tenu le désormais traditionnel Vélo Tour 21<sup>ème</sup> édition. Ce dernier consiste à faire découvrir le réseau de piste cyclable de la Communauté des Communes de Molsheim-Mutzig. Grâce à la belle météo, le nombre

de participants s'est établi à 2 411 personnes contre environ 1 700 l'année passée.

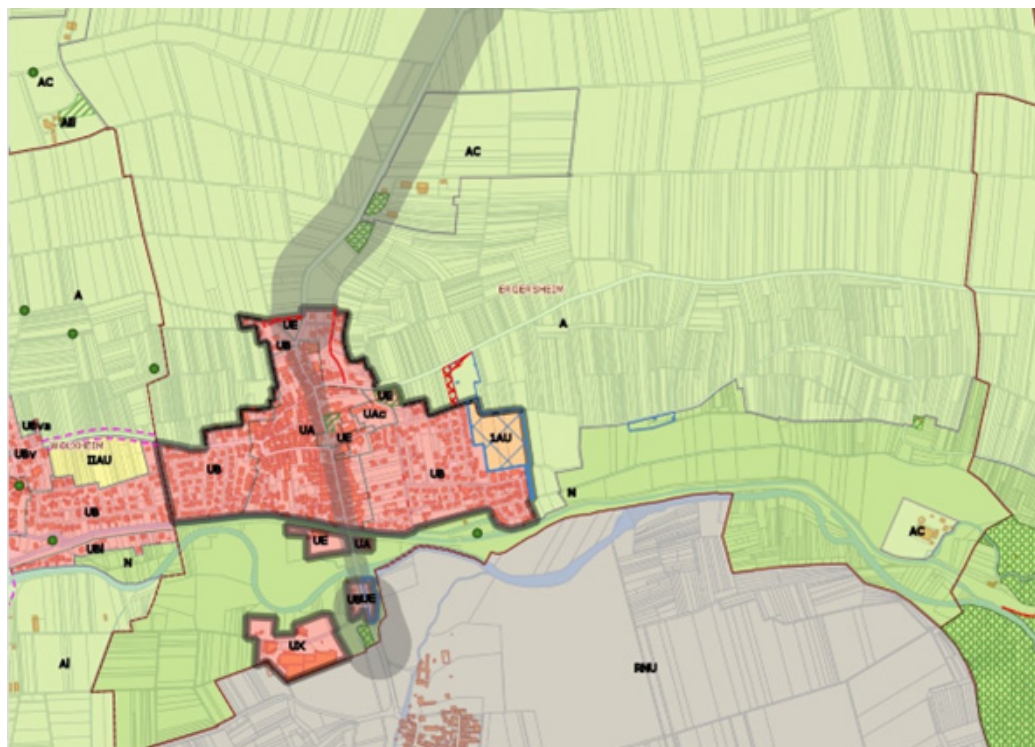
Ergersheim étant situé sur le parcours, la Police Municipale a assuré la sécurité au niveau de la traversée de la route départementale à hauteur du canal. Diverses animations dans les différentes communes ont égayé le

parcours (SDEA, Cyclimoov, danse country, sapeurs pompiers, atelier vélo...).

Après l'effort le réconfort, une collation a été offerte aux différentes arrivées à tous les participants. Cette journée a été un franc succès et rendez-vous est donné l'année prochaine !



## MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU): CONCERTATION VOLONTAIRE



Le PLU est consultable en Mairie ou via le site [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr).

### Le pouvoir de façonner l'avenir de notre village

Notre village est en constante évolution, et son développement futur est entre vos mains. Nous sommes actuellement en train d'envisager des modifications au Plan Local d'Urbanisme (PLU), un document essentiel qui façonne l'avenir de notre communauté. Votre avis compte ! Les élus ont fait le choix de la voie de la concertation volontaire et vous invitent à prendre part à ce processus décisionnel crucial.

### 1. Le PLU : un cadre pour notre village

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document qui trace les contours de notre village. Il définit les règles qui guident notre développement urbain, la préservation de notre environnement, et le bien-être de nos habitants. Il régle

la construction, l'utilisation des sols, la préservation de l'environnement, le développement économique et bien plus encore. C'est notre boussole pour un avenir durable et harmonieux.

Dans son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune d'Ergersheim a défini :

- Des zones urbaines : UA (tissu urbain traditionnel de village alsacien), UAc (logements construits sur le foncier de l'ancienne Abbaye), UB (extensions pavillonnaires et mixte), UX (activités économiques) et UE (équipements publics). Ces zones sont déjà urbanisées ou ont une capacité suffisante (réseau, accès, etc.) pour desservir de nouvelles constructions
- Une zone à urbaniser : 1AU (seul

secteur de développement urbain à vocation résidentielle)

- Des zones agricoles : A (non constructibles), AC (constructibles pour les agriculteurs) et AE (autour de la chapelle Notre-Dame d'Altbronn)
- Une zone naturelle et forestière, N, à protéger.

### 2. Pourquoi Modifier le PLU de Notre Village ?

Les besoins de notre village évoluent avec le temps et il est essentiel que le PLU s'adapte pour répondre à ces besoins changeants. Les modifications proposées visent à améliorer la qualité de vie des habitants, à favoriser le développement économique, à protéger notre environnement et à garantir une utilisation judicieuse de





# Dossiers

## MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME ( PLU ) : CONCERTATION VOLONTAIRE - SUITE -

l'espace urbain.

La modification du PLU est également nécessaire pour tenir compte des évolutions réglementaires telles que la Loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

### 3. Le choix de la concertation volontaire

Ce qui distingue notre démarche, c'est le choix délibéré de vos élus d'opter pour une concertation volontaire. Conscients de l'importance de la participation citoyenne, ils ont décidé d'aller au-delà des obligations légales pour s'assurer que chaque citoyen puisse contribuer activement à l'avenir de notre village.

La concertation volontaire met en avant l'importance cruciale de la voix des citoyens. Chacun est invité à s'exprimer, à poser des questions, à partager ses idées et à faire entendre ses préoccupations. Les élus sont à l'écoute, prêts à adapter leurs décisions en fonction des retours de la communauté.

### Comment pouvez-vous participer en tant que citoyen de notre village ?

Votre avis est précieux et les élus souhaitent aujourd'hui questionner les habitants sur l'évolution du village.

Nous vous encourageons à exprimer vos idées, préoccupations et suggestions concernant la modification du PLU de notre village. Vous pouvez participer en remplissant le questionnaire situé à la fin de cet article et nous le retourner soit par :

- Courrier électronique : [mairie@ergersheim.fr](mailto:mairie@ergersheim.fr)
- Courrier postal

- Sur le site Internet : <https://framaforms.org/modification-ndeg1-du-plan-local-durbanisme-et-proposition-des-zones-dacceleration-pour-lenergie>

Afin de pouvoir analyser l'ensemble de vos retours, que nous espérons nombreux, nous vous invitons à nous les faire parvenir avant le 15 décembre 2023.

### 4. La procédure de modification du PLU :

La procédure de modification du PLU est généralement la suivante :

**a. Lancement de la procédure :** la commune ou l'autorité compétente initie le processus de modification en définissant clairement les objectifs et les motifs de la modification.

**b. Études préliminaires :** des études techniques et environnementales sont menées pour évaluer l'impact de la modification proposée sur l'ensemble du territoire communal.

**c. Concertation avec les administrés :** la commune peut organiser une concertation volontaire avec les habitants pour recueillir leurs avis, idées et préoccupations. Cette étape, bien que non obligatoire, est essentielle pour une meilleure prise en compte des besoins locaux.

**d. Projet de modification :** un projet de modification du PLU est élaboré, précisant les changements proposés, les zones concernées et les nouvelles règles à appliquer.

**e. Consultation des services de l'État :** le projet de modification est transmis aux services de l'État (Préfecture, Direction Départementale des Territoires, etc.) pour avis.

**f. Enquête publique :** Une enquête publique est généralement obligatoire. Elle permet aux citoyens de s'exprimer sur le projet de modification du PLU. Un commissaire enquêteur recueille les observations et émet un avis.

**g. Approbation du Conseil Municipal :** après la consultation publique, le Conseil Municipal examine les résultats de l'enquête et adopte le projet de modification du PLU, éventuellement modifié en fonction des avis reçus.

**h. Publication de la modification :** Une fois approuvée par le Conseil Municipal, la modification du PLU est publiée et entre en vigueur.

### Une chance de bâtir ensemble l'avenir de notre village

En conclusion, la concertation volontaire choisie par vos élus représente une opportunité unique pour les habitants du village de prendre part activement à la transformation de notre communauté. C'est une invitation à contribuer à la définition de l'avenir du village, en partageant vos idées, en exprimant vos préoccupations et en collaborant avec les élus pour créer un environnement urbain qui reflète véritablement les besoins et les aspirations de tous.

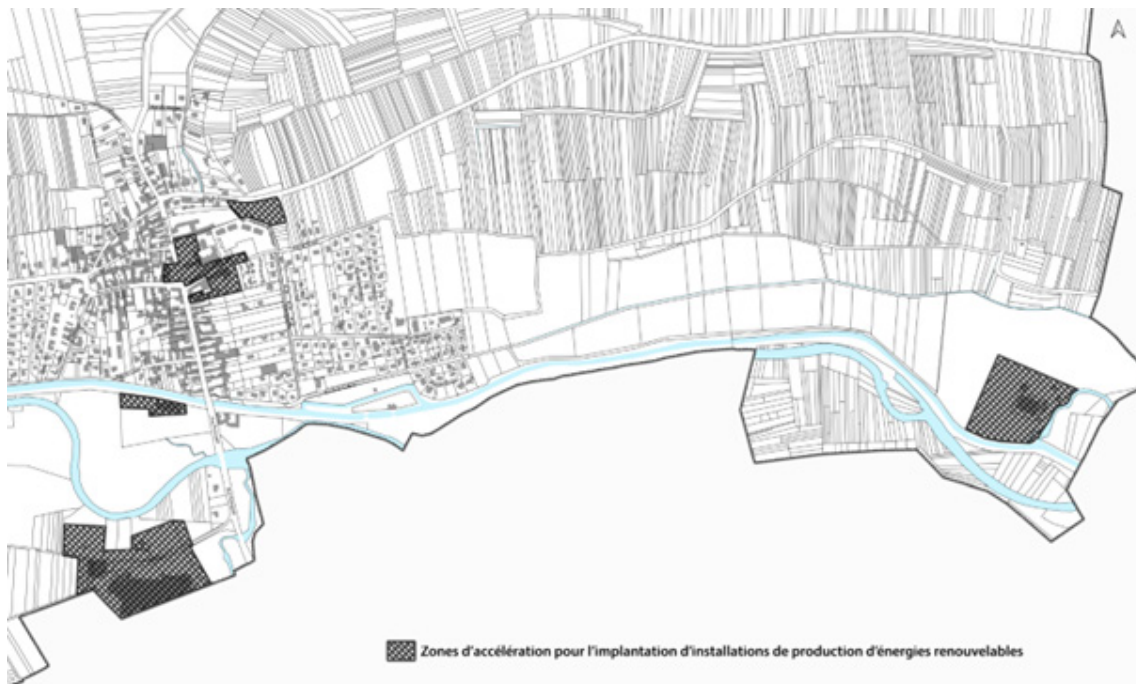
Nous vous encourageons vivement à participer à cette démarche, car ensemble, nous pouvons bâtir un avenir encore plus prometteur pour Ergersheim. Votre implication est cruciale et vos voix sont entendues et prises en compte dans chaque étape de ce processus de modification du PLU. Merci de vous joindre à nous dans cet effort collectif.



# Dossiers

## CONCERTATION PUBLIQUE DANS LE CADRE DE LA LOI DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : PROPOSITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

*La transition écologique et énergétique est aujourd'hui une priorité mondiale, et les collectivités locales jouent un rôle essentiel dans sa réalisation. Avec les compétences directes dont elles disposent, les intercommunalités et les communes peuvent agir de manière significative pour favoriser le développement des énergies renouvelables, de la chaleur et du froid de récupération, ainsi que l'évolution des réseaux énergétiques. Dans cet article, nous examinerons comment la loi de planification des énergies renouvelables renforce le rôle des collectivités locales et comment la concertation avec la population est au cœur de cette démarche.*



Cartographie des zones envisagées pour le déploiement des énergies renouvelables.

### Le renforcement du rôle des collectivités locales

La loi climat et résilience de 2021 a marqué un tournant majeur en renforçant le rôle des collectivités locales dans la politique énergétique. Elle a prévu la création de comités régionaux de l'énergie, composés en partie d'élus locaux, afin de favoriser la concertation sur les questions

énergétiques au niveau régional. De plus, la loi a fixé des objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables, impliquant les collectivités territoriales dans leur définition et mise en œuvre.

### La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables

En mars 2023, une nouvelle loi est venue renforcer davantage le rôle des collectivités locales dans la planification des énergies renouvelables. Désormais, les communes ont le pouvoir de définir des « zones d'accélération » après concertation avec leurs citoyens. Ces zones peuvent concerner une variété d'énergies renouvelables, offrant ainsi la possibilité de personnaliser les



# Dossiers

## CONCERTATION PUBLIQUE DANS LE CADRE DE LA LOI DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES - SUITE -

projets en fonction des spécificités de chaque territoire.

### Les avantages des zones d'accélération

Ces zones d'accélération ne sont pas exclusives, mais elles offrent plusieurs avantages. Tout d'abord, elles reflètent la volonté politique de la commune d'implanter des énergies renouvelables sur certaines parties de son territoire. De plus, le gouvernement prévoit des avantages financiers pour les porteurs de projets s'implantant dans ces zones, ce qui les rend économiquement attractives. Enfin, pour faciliter leur intégration dans les plans de développement urbain, les collectivités peuvent les inclure dans leurs documents d'urbanisme via une procédure de modification simplifiée.

### Comment identifier des zones d'accélération

Les élus locaux sont invités à proposer des zones d'accélération à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023, avec une échéance de communication à leur référent préfectoral avant le 31 décembre 2023. Le processus inclut une étape de concertation avec la population et une présentation des zones d'accélération lors d'une conférence départementale.

### Comment vous pouvez contribuer

Nous croyons fermement que votre voix compte dans le processus de développement des énergies renouvelables dans notre commune. C'est pourquoi nous vous invitons à prendre part à cette concertation cruciale.

### Donnez votre avis

Votre avis est précieux, et vous avez la possibilité de nous en faire part en répondant au questionnaire situé à la fin de cet article. Vos réponses sont attendues avant le 15 décembre soit par courriel à l'adresse suivante : [marie@ergersheim.fr](mailto:marie@ergersheim.fr), soit par courrier postal, soit via le lien Internet : <https://framaforms.org/modification-ndeg1-du-plan-local-durbanisme-et-proposition-des-zones-dacceleration-pour-lenergie>

Votre contribution contribuera à façonner l'avenir énergétique de notre commune.

### Validation des zones d'accélération

Une fois les zones d'accélération identifiées, elles seront soumises à l'avis du comité régional de l'énergie. Deux scénarios sont envisageables : si les zones identifiées sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux, elles seront validées après consultation des communes du département. Si elles ne sont pas suffisantes, les communes devront identifier des zones d'accélération complémentaires,

soumises à un nouvel avis du comité régional de l'énergie.

### Avantages liés aux zones d'accélération

Une fois confirmé que les zones sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux en matière d'énergies renouvelables, les communes pourront bénéficier de certains avantages, notamment la possibilité d'identifier des zones d'exclusion où les projets d'énergies renouvelables ne seront pas autorisés.

En résumé, les collectivités locales jouent un rôle clé dans la transition énergétique. La concertation avec la population est au cœur de la définition des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables. Cette approche permet de personnaliser les projets en fonction des spécificités de chaque territoire tout en favorisant l'acceptabilité locale et l'équilibre économique.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, vous pouvez consulter le site du gouvernement : [www.vie-publique.fr/loi/286391-energies-renouvelables-loi-du-10-mars-2023](http://www.vie-publique.fr/loi/286391-energies-renouvelables-loi-du-10-mars-2023) ■



# Dossiers

## QUESTIONNAIRE POUR LA MODIFICATION DU PLU ET POUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme	
<b>1</b>	<b>Quel est votre point de vue sur le devenir du centre du village (zone UA) ? (plusieurs réponses possibles)</b>
<input type="checkbox"/>	Le centre du village doit permettre de nouvelles constructions de maisons individuelles
<input type="checkbox"/>	Le centre du village doit permettre de nouvelles constructions de petits collectifs
<input type="checkbox"/>	Les constructions en seconde ligne (à l'arrière de construction(s) existante(s)) doivent être largement favorisées
<input type="checkbox"/>	Les constructions en seconde ligne (à l'arrière de construction(s) existante(s)) doivent être très encadrées
<input type="checkbox"/>	Les constructions en seconde ligne (à l'arrière de construction(s) existante(s)) doivent être interdites
<input type="checkbox"/>	Le centre du village ne doit pas changer
<input type="checkbox"/>	Autre :
<b>2</b>	<b>Pour améliorer le cadre de vie dans le village, que faudrait-il favoriser ?</b>
<input type="checkbox"/>	La protection des bâtiments remarquables publiques (église, chapelles, lavoir, ancien couvent, etc.)
<input type="checkbox"/>	La protection des bâtiments remarquables privés du centre du village (maison des Simonis, maison éclusière, corps de ferme, bâti ancien, etc.)
<input type="checkbox"/>	La préservation de certains espaces paysagers (vergers, jardins, rives de la Bruche, etc.)
<input type="checkbox"/>	La préservation des espaces boisés
<input type="checkbox"/>	L'amélioration des cheminements pour les piétons et cyclistes
<input type="checkbox"/>	Autre :
<b>3</b>	<b>Face à la croissance de la population et à la demande de familles souhaitant s'installer dans notre commune, que pensez-vous qu'il soit nécessaire de faire pour créer de nouveaux logements ?</b>
<input type="checkbox"/>	Densifier le nombre de logements en zone urbaine UA (centre du village) par la construction de petits collectifs en seconde ligne
<input type="checkbox"/>	Densifier le nombre de logements en zone urbaine UB (zones résidentielles) par la construction de petits collectifs ou par la surélévation et/ou l'extension de bâtiments existants
<input type="checkbox"/>	Agrandir de façon maîtrisée la zone urbaine pour offrir de nouveaux espaces à la population
<input type="checkbox"/>	Ne rien faire du tout, même si cela empêche de nouveaux habitants de venir s'installer dans notre village





# Dossiers

## QUESTIONNAIRE POUR LA MODIFICATION DU PLU ET POUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

<input type="checkbox"/>	Autre :
<b>4</b>	<b>Quels types de projets souhaiteriez-vous voir s'implanter à Ergersheim ?</b>
	Réponse libre :
<b>5</b>	<b>Concernant la modification du PLU, avez-vous d'autres points que vous souhaiteriez aborder ?</b>
	Réponse libre :

<b>Proposition des Zones d'Accélération pour l'Énergie Renouvelable</b>	
<b>1</b>	<b>Validez-vous les zones identifiées comme des zones d'accélération d'implantation d'installation de production d'énergie renouvelable : la zone UX (entreprise Siebert, EQUIOM), les zones UE (sauf le terrain de foot et espace autour du terrain de basket) et la zone AC de la Bleiche ?</b>
<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON
<input type="checkbox"/>	Ne sais pas, ne se prononce pas
<b>2</b>	<b>Identifiez-vous d'autres zones d'accélération ?</b>
<input type="checkbox"/>	OUI
<input type="checkbox"/>	NON
<input type="checkbox"/>	Ne sais pas, ne se prononce pas
	Si oui, merci de nous préciser quelles zones vous paraîtraient pertinentes :
<b>4</b>	<b>Avez-vous des suggestions ou commentaires à ajouter ?</b>
	Réponse libre :



## UNE NOUVELLE MANDATURE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.

**Une première expérience encourageante.**

**Mis en place en janvier 2021, le premier conseil municipal des enfants de notre commune sera bientôt renouvelé. Les 9 premiers élus du conseil auront marqué de leur empreinte cette première mandature en participant activement à la vie de la commune.**

**Organisés en plusieurs commissions, les 9 élus, ce seront régulièrement réunis pour débattre et proposer des idées pour améliorer la vie des jeunes (et moins jeunes) de notre village.**

### Des réalisations concrètes

Participation au jury des plus belles décorations de Noël, réalisation d'une boîte à idées, co-élaboration au cahier des charges de l'extension du parc à jeux du village, force de proposition pour la mise en place du service intercommunal d'animation jeunesse (EDDAA), coanimation de la journée sur l'environnement « Demain la vie » et enfin participation régulière au service du repas des aînés à Noël, autant d'actions auxquelles les jeunes élus du conseil municipal des enfants auront participé durant leur mandat marqué par la pandémie.

### L'élection d'un nouveau conseil début 2024

Campagne électorale fin décembre et début janvier.

Comme lors de la session précédente, la semaine précédant les élections, les jeunes candidats participeront à une campagne électorale. Des affiches reprenant leur programme seront créées et affichées au sein de l'école.

En parallèle, ils réaliseront une présentation de leurs projets dans leur classe respective auprès de leurs camarades.

L'élection du conseil municipal des jeunes donnera lieu à un

cours d'instruction civique sur le fonctionnement des élections.

La campagne débutera fin décembre jusqu'à début janvier pour un vote en janvier 2024. Suivra la mise en place officielle du nouveau conseil des jeunes, lors d'une cérémonie avec les élus du conseil municipal de notre commune.

Toute l'équipe municipale tient à remercier au nom des habitants du village les 9 premiers élus pour leur motivation, leur participation, leur disponibilité à contribuer à la vie du village. ■

## BRÈVES

### Défi DÉCLICS 2023-2024

Déclics propose au grand public un ensemble de défis pour agir concrètement et de façon ludique pour le climat : énergie, modes de consommation, alimentation, déchets, mobilité...autant de thématiques dans lesquelles s'investir pour faire bouger les choses !

Le programme Déclics permet aux citoyens de s'investir à leur échelle dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Cette animation conviviale visant à modifier les comportements individuels et collectifs du quotidien, en adaptant ses pratiques grâce à des

accompagnements et des conseils.

Entre 2008 et 2018, plus de 40 000 foyers ont participé en équipe aux défis. Des démarches qui ont permis de réaliser :

- 12 % d'économies en moyenne sur les consommations énergétiques
- Soit environ 200 euros par an, par foyer, sans investissement financier
- Ainsi qu'une économie d'eau de 13 % en moyenne
- Le tout ayant permis d'éviter l'émission de 1 400 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub> !

Plus récemment, en 2022-2023, les participants aux défis Déclics énergie et eau ont permis d'économiser plus de 650 MWh d'énergie (soit la

consommation de 145 maisons BBC) et 20 millions de litres d'eau (soit 5 piscines olympiques) !

Vous aussi, vous pouvez avoir un impact positif et faire votre part !

À Ergersheim et aux environs, l'équipe des WonderMolse existe depuis 5 ans et se compose de 5 à 10 familles selon les années. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe pour la session 2023-2024, apporter vos idées, partager, alors rejoignez-nous ! Démarrage en décembre, pour une durée de 6 mois.

Contact :  
laurent.geoffroy@gmail.com



## RETOUR SUR LA JOURNÉE CITOYENNE “DEMAIN LA VIE” À ERGERSHEIM

***Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le dimanche 17 septembre, la Mairie d'Ergersheim a organisé une journée de sensibilisation à l'environnement, intitulée « Demain la Vie », journée festive et citoyenne autour des thèmes de la sobriété énergétique, de l'environnement, de la biodiversité, de la nature...***

À travers cet événement, la commune d'Ergersheim a souhaité sensibiliser la population quant aux menaces qui pèsent sur la biodiversité. Tout cela afin de permettre de réduire l'impact de nos actions au quotidien pour préserver la nature et l'environnement. Un enjeu majeur pour les générations futures. Cette année, des animations pour petits et grands se sont déroulées à la salle polyvalente et sur le terrain attenant.

En intérieur : billard, atelier de fabrication de produits maison (ménagers, dentifrice, démaquillant), atelier de pressage du raisin, dégustation de jus de raisin tout frais, atelier de préparation de plat végan, cours de yoga pour enfants et pour adultes et, cerise sur le gâteau, un bain de gong pour les plus curieux.

En extérieur, rendues possible par la météo plus que clémente : jeux en bois (anneaux, balancier, avalanche, grande échelle, passe trappe...) fournis par Arbemo Création de Mussig, ateliers de fabrication de nichoirs à chauve-souris et oiseaux par l'association le Pré des anim'o d'Ergersheim.

Différentes associations et intervenants étaient présents, pour tous les goûts et les curiosités : atelier de couture « do it yourself », animé par Lisa de l'EDDDA accompagnée de plusieurs adolescents, pour la création de lingettes, représentants du Défi Déclics (défi ludique ayant pour objectifs la réduction des consommations en énergie, eau et déchets, le tout en s'amusant). Un arrêt

au stand tenu par Hop Là Transition était indispensable afin de s'initier à la Fresque du Climat et à la Fresque de la Mobilité, en version abrégée/quizz. Cette année, le réseau Envie, était présent pour présenter sa structure qui a développé la collecte et la valorisation des appareils électroménagers, ainsi que la rénovation et la réutilisation des équipements électriques et électroniques. Des bacs de collectes ont d'ailleurs été mis à disposition de la population durant cette journée et dans les jours suivants.

Plus tournés vers la nature, étaient également conviés l'association « Saumon-Rhin suivi des poissons migrateurs dans le Grand Est » avec une très belle animation/exposition, Alsace Nature avec de nombreux documents et sujets abordés et enfin l'association le Pré des anim'o qui a accueilli de nombreux enfants pour les sensibiliser à l'importance des petites et grosses bêtes. L'association Les Résilients a présenté son accompagnement possible pour l'aménagement de jardins résilients, en permaculture ou tout simplement respectueux de l'environnement.

Pour la première fois, des artisans locaux ont pu proposer leurs produits directement aux visiteurs : miel, broderie, poterie.

Enfin, les nombreux participants, estimés à 200 personnes, ont pu se restaurer et se désaltérer sur place grâce à une buvette et un stand de restauration, made in Ergersheim ; le tout au son d'une animation musicale

assurée par l'orchestre festif Chez l'Fred.

Et pour terminer, un grand merci à tous les participants, bénévoles et intervenants. Rendez-vous est pris pour la 4<sup>ème</sup> édition, en septembre 2024 ! ■

### BRÈVES

#### La Molshémienne

La MJC avait proposé de faire une TEAM (groupe) pour la Molshémienne qui avait lieu le vendredi 13 Octobre 2023 soir à Molsheim.

Environ une trentaine de personnes ont répondu présents et ont marché ensemble pour soutenir la Ligue contre le cancer du sein.

En tout, plus de 5 000 personnes ont participé à cette 5<sup>ème</sup> édition de La Molshémienne !

Un parcours de 5,5 km à travers les rues de la ville de Molsheim faisant découvrir des aspects méconnus de la ville, décorée en rose pour l'occasion et pour tout le mois d'octobre...

Parcours animé à des endroits par des petits groupes musicaux, en passant par l'Hôpital, étant décorée pour l'occasion et il y avait des supporters !

En passant aussi par l'enceinte de la Chartreuse, ...

Un Grand MERCI et pour leur soutien !



# Bibliothèque

## NOUVEAUTÉS D'OCTOBRE 2023

### Pour les jeunes

Série Max et Lili

- Max n'aime pas lire
- Max est fou de jeux vidéo
- Max en a marre de sa sœur
- Max et Lili disent que c'est pas leur faute.

La Brigade des souvenirs

T. 2 Mon île adorée

(Bande dessinée)

T. 3 La voiture de Bob

T. 4 Le mur de Hans

(enquêtes autour d'un objet pour révéler un pan de la grande Histoire)

Les enfants de la résistance : leur quotidien, leurs combats, leurs témoignages. (Historia 1940 – 1944)

Escape Game, les enfants de la résistance (1h pour livrer des papiers destinés aux journaux clandestins).

### Pour les adultes

**Adeline DIEUDONNÉ** - *Reste*

Elle décide de garder son mari mort, sur la banquette arrière de la voiture, histoire de voler quelques instants à la mort. Récit perturbant, considération sur les grandes questions de l'existence.

**Julia KERNINON** - *Sauvage*

Ottavia a décidé d'être maîtresse de son destin. Mais un homme surgit de son passé et la pousse à douter. Comment être certaine d'avoir choisi sa vie ?

**Claire BEREST** - *L'épaisseur d'un cheveu*

Etienne et Vive forment depuis 10 ans un couple solide. Mais quelque chose



à fait dérailler cette parfaite partition. Infime comme l'épaisseur d'un cheveu mais aussi violent qu'un cyclone.

**Éric CHACOUR** - *Ce que je sais de toi 1980.*

Tarek jeune médecin, trouve sa vie routinière. Il ouvre un dispensaire, et se lie d'amitié avec Ali. Comment celui qui n'a rien peut-il apporter autant à celui qui semble tout avoir ?

**Gaëlle NOHANT** - *Le bureau des éclaircissements des destins*

En Allemagne, International Tracing Service est le plus grand centre de documentation sur les persécutions nazis. Irène y travaille et doit restituer des milliers d'objets trouvés dans les camps (fresque brillante et émouvante).

**Camille PITOCHI** - *Le rêve de nos mères*

Roman d'amour sur fond historique en 1912. Julia voit sa vie bouleversée après le décès de son mari.

Retrouvez-nous ici :

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/Bibliothèque-Municipale-Ergersheim)

Bibliothèque-Municipale-Ergersheim



### Romans policier

**Camilla GREBE** - *L'énigme de la stuga*

Un dîner, un corps retrouvé le lendemain... L'impasse 8 ans après l'enquête reprend (huis clos, psychologie).

**Eric FOUASSIER** - *Les nuits de la peur bleue*

Le bureau des affaires occultes Tome 3 1832, une épidémie de choléra et une série de meurtres. Y a-t-il un lien ? La science flirte avec vice et crime.

**J.Christophe GRANGE** - *Rouge Karma*

Mai 1968, 3 protagonistes seront les héros de leur propre destin. Enquête sur le meurtre d'une jeune fille, ils vont trouver le mobile en Inde, mais ce n'est pas le mot de la fin.

**Fred VARGAS** - *L'homme à l'envers*

Enquête autour du mythe du loup garou, dans le Mercantour.

*Adhésion gratuite*

Horaires d'ouverture

Mardi de 14h à 16h15

Mercredi de 10h30 à 12h

Jendredi de 19h30 à 20h30

Samedi de 16h à 18h

36 rue Principale - ERGERSHEIM

[bibliotheque.ergersheim@gmail.com](mailto:bibliotheque.ergersheim@gmail.com)

[bibliothequeergersheim.biblix.fr](http://bibliothequeergersheim.biblix.fr)





# Bibliothèque

**Peter MAY** - *L'île des chasseurs d'oiseaux* (T.1 d'une trilogie)  
Ambiance sombre et tourmentée sur une île écossaise.

**Christian WHITE** - *Le mystère de Sammy WENT*  
Kim apprend qu'elle s'appelle en réalité Sammy WENT qu'elle a été enlevée il y a 28 ans aux USA, elle se pose des questions.

## Romans science fiction

**Adrian TCHAIKOVSKY** - *Dans les profondeurs du temps*  
Une surprise attend les scientifiques du vaisseau, chargé de terraformer une planète. Elle est déjà habitée.

**Hugh HOWEY** - *Une colonie*  
Une explosion à bord d'un vaisseau de colons empêche de terminer leur apprentissage. Comment survivre ?

**Christopher PRIEST** - *Rendez-vous demain*  
Usurpation d'identité, gémellité, dérèglement climatique, réalité déformée.

**Emily ST JOHN MANDEL** - *La mer de la tranquillité*  
Le monde tel qu'il existe ne serait-il qu'une simulation.

De nombreux nouveaux albums jeunesse vous sont proposés, de quoi ravir nos petits lecteurs (contes, fables détournés par de grands auteurs).

Au mois de décembre, nous nous procurerons les derniers best sellers de l'année.

Bonne lecture à tous  
L'équipe des bénévoles ■

## BRÈVES

### TRAVAUX DE L'ORGUE à l'église St Nicolas

(datant de 1818 et dont la partie instrumentale est classée aux monuments historiques)

L'orgue à l'église St Nicolas subit actuellement des travaux, plus exactement une restauration.

Suite aux divers entretiens annuels de l'orgue, le facteur d'orgue a constaté que les sommiers\* sont endommagés, que les nombreuses soufflures et le manque de vent dans les gravures\*\* rendent l'instrument presque inaccordable.

Les problèmes de sommier sont additionnés à un problème de clavier, trop souple et mal proportionné, ayant pour conséquence de réduire considérablement la course de la mécanique, donc l'ouverture des soupapes.

Ainsi, l'orgue a dû être restauré en bonne et due forme, avec reconstruction des claviers et restauration des sommiers pour redonner vie à cet extraordinaire ensemble.

Cette restauration consiste à un démontage d'une partie de l'orgue : tuyaux, claviers, sommiers...

Les travaux sont réalisés dans les ateliers de l'entreprise (restauration des tuyaux fendus, restauration du sommier, nettoyage de la tuyauterie...)

Après ce travail effectué, tous les éléments seront remontés et accordés afin que l'ensemble des tuyaux ait une harmonie musicale.

\* *Le sommier, pièce maîtresse de l'orgue, se présente comme*

*une caisse en bois renfermant les organes qui permettent l'admission de l'air dans les tuyaux : soupapes et registres. C'est sur le sommier que sont disposés les tuyaux de l'orgue.*

*\*\*Les gravures sont des canaux. Ils distribuent le vent aux tuyaux selon la touche du clavier et la position des registres.*

### Retour sur les vacances d'automne au périscolaire

Une cinquantaine d'enfants ont fréquenté le centre de loisirs d'Ergersheim cette semaine. Alexia, Eloïse, Manoli, Péri et Chantal leur avaient concocté un programme de choix sur le thème « sportez-vous bien ».



Outre une sortie à la piscine du Triangle, où les enfants ont pu profiter d'une structure gonflable et de jeux mis à disposition, les enfants ont apprécié l'intervention de Joëlle Walch, «facilitatrice Brain Gym® pour des jeux en mouvement pour un corps en 3D». De nombreux bricolages sur le thème du sport et d'Halloween ont été proposés aux enfants.

Bien entendu, à quelques jours de la fête d'Halloween, cette semaine ne pouvait se terminer sans un défilé et des jeux musicaux, le tout en étant déguisé.



# Vie associative

## BRICOLO MALINS

MJC ERGERSHEIM



### Atelier de bricolage pour les enfants à partir du CP.

Les prochaines séances de l'atelier auront lieu les :

- **Samedi 18 novembre 2023** - merci d'apporter une boîte de fromage (vide) grandeur coulommiers.
- **Samedi 9 décembre 2023.**

**Dernières inscriptions en novembre, il reste 4 places.**

À bientôt  
L'équipe des animateurs.

## CARITAS ALSACE À L'ÉPREUVE DES CRISES

**Dans le Bas-Rhin, Caritas compte huit équipes dans le secteur Bruche-Rhin-Centre Alsace. En 2022, les 200 bénévoles de ce secteur ont aidé 443 familles en situation de pauvreté. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire ont d'abord touché les plus pauvres.**



**ENSEMBLE,  
CONSTRUIRE  
UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL**

À l'échelle de l'Alsace, 20% de familles de plus ont été reçues dans nos lieux d'accueil par rapport à l'année dernière ! Et le constat s'applique à tout le territoire. La pauvreté ne sévit pas que dans les grandes villes. Les bénévoles de notre secteur le constatent chaque jour, et proposent de nouvelles activités pour faire grandir la fraternité. C'est le cas à la Maison du Partage de Geispolsheim ou encore l'épicerie solidaire « Grain de sel » de Molsheim, qui ont aidé 194 familles à se nourrir dignement l'année dernière. Nos équipes proposent aussi des ateliers qui mettent en avant le « pouvoir d'agir » des personnes accompagnées.

Caritas Alsace possède aussi des équipes particulièrement dynamiques à **Fegersheim, Rhinau, Rosheim, Benfeld, Erstein, Obernai** ou encore **Sélestat**, actives dans des domaines très variés allant de l'aide administrative,



*De nombreux bénévoles proposent du soutien scolaire.*

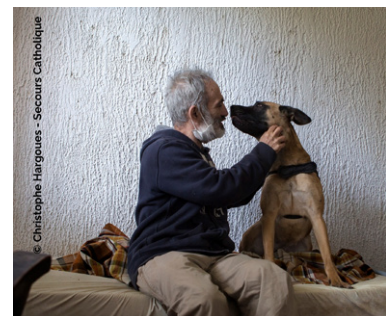
l'accompagnement des personnes âgées isolées ou encore le soutien scolaire.

Dans le **Val de Villé**, des jeunes ont envisagé de créer une antenne de Caritas pour prolonger leur engagement après un voyage humanitaire au Cameroun. Tandis que dans la **Vallée de la Bruche**, une autre équipe pourrait voir le jour, après une phase de consultation et de rencontres des habitants sur le terrain, afin de répondre au mieux à leurs attentes et leurs besoins.

Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Renseignements sur

**[www.caritas-alsace.org](http://www.caritas-alsace.org)**

*Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt. ■*



*La pauvreté gagne du terrain.*





Vie associative

**CONCERT DE NOËL**

# Voc'aine

ensemble vocal

**DÉCEMBRE 2023**

**AVEC MUSICIENS**

**VENDREDI 15/12 - 20h**  
**SAMEDI 16/12 - 20h**  
**DIMANCHE 17/12 - 17h**

**ERGERSHEIM** SALLE POLYVALENTE

Tarif plein : 10€  
-12 ans : 5€  
-6 ans : Gratuit

Buvette et petite restauration à l'issue des concerts  
et le vendredi et samedi avant le concert à partir de 19h15.

**RÉSERVATIONS : 06.33.44.25.42**

 agence culturelle grand est

graphisme : ezobal / photos : rémi boehler / ne pas jeter sur la voie publique, merci !



# Vie associative

## ÉCHOS DU 3<sup>ÈME</sup> ÂGE

### RAPPEL DE NOTRE PROGRAMME

- Rencontre mensuelle les 2<sup>ème</sup> jeudi du mois à la Résidence des Séniors
- Randonnées les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois - rendez-vous à 14h place de la Mairie
- Jeux de cartes et sociétés tous les mardis à partir de 14h00 à la Résidence des Séniors.

Nous fêtons Noël autour d'un bon repas à la salle polyvalente courant du mois de janvier, chaque membre recevra une invitation personnelle.



### DÉCÈS

Madame Marie-Claire DANNHOFF nous a quitté le 11 octobre 2023, née le 22 juin 1952, elle faisait partie de notre club depuis janvier 2016.

Marie-Claire participait régulièrement à nos sorties pédestres, c'était un plaisir de cheminer ensemble, nous garderons un bon souvenir de ces moments partagés.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille éprouvée.

### TOUSSAINT

Nous vous souhaitons une fervente fête de la Toussaint et avons une pensée toute particulière pour nos chers défunts.



### NOËL

Comme c'est le dernier journal de l'année, nous en profitons pour vous souhaiter d'avance de belles fêtes et que l'Esprit de Noël habite votre coeur.

### ANNIVERSAIRES

#### NOVEMBRE

- Mme BUR Marie-Claire, née le 13.11.1954
- Mme DENIS Christiane, née le 14.11.1949
- Mme GORLERO Brigitte, née le 09.11.1948
- M. WEHR Charles, né le 17.11.1942



### DÉCEMBRE

- Mme BOEHLER Jeanne, née le 19.12.1928
- Mme BULOT Anne-Marie, née le 26.12.1954
- Mme DENIER Marie-Thérèse, née le 01.12.1928
- M. DIEZ Daniel, né le 23.12.1947
- Mme FOESSEL Christiane, née le 24.12.1941
- M. KUNTZ Frédéric, né le 03.12.1942
- M. LANDRAGIN Jean-François, né le 19.12.1933
- M. MAGNIER Marcel, né le 24.12.1949
- Mme SCHELCHER Eliane, née le 20.12.1954

Tous nos meilleurs voeux et joyeux anniversaire à nos membres.

À bientôt  
Le Comité ■

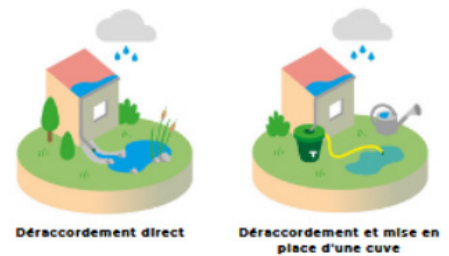




# Communiqué

## CONFÉRENCE SUR L'EAU LE 16 NOVEMBRE 2023

### LE CYCLE DOMESTIQUE DE L'EAU



Le syndicat du bassin Bruche Mossig s'occupe de la préservation des cours d'eau du territoire en améliorant la gestion des milieux aquatiques et en menant des actions pour la prévention des inondations et d'autres initiatives visant à assurer une utilisation durable de l'eau. Il vous présentera quelques-unes de leurs actions.

Le service eau de la Communauté de Communes ainsi que le Syndicat répondront à toutes ces questions lors de cette soirée.

Le but de cette conférence est de sensibiliser la population locale aux enjeux liés à l'eau et à l'environnement et permettre un moment d'échange autour de cette thématique.■

### Envie d'en savoir plus ?

**Rdv jeudi le 16 novembre à 19h à la salle polyvalente d'Ergersheim.**

La gestion de l'eau potable et de l'assainissement est assurée par les services de la Communauté de Communes et par le SDEA. Depuis peu, s'est rajoutée la compétence de la gestion des eaux pluviales. Nous souhaitons vous faire partager leurs connaissances.

**D'où provient l'eau du robinet ?** L'eau du robinet peut provenir de différentes sources, telles que les rivières, les nappes phréatiques...

**Est-elle traitée ?** L'eau du robinet subit généralement un traitement pour la rendre potable. Ce traitement peut comprendre la filtration, la désinfection et d'autres processus pour éliminer les contaminants.

**Où se trouvent les stations d'épuration et à quoi servent-elles ?**

Les stations d'épuration sont des installations qui traitent les eaux usées.

**Quels sont les impacts de l'eau de pluie ?** L'eau de pluie peut avoir des impacts sur les systèmes d'assainissement, en particulier lors de fortes précipitations.

**Gestion des eaux pluviales ?** Très importante sur le fonctionnement du cycle naturel de l'eau.

La collectivité a mis en place une aide financière pour tout foyer souhaitant participer à cette démarche, en déconnectant tout ou une partie de ses surfaces imperméables (toitures, terrasse, cour pavé...) du réseau d'assainissement public, par la mise en place de système d'infiltration ou de réutilisation des eaux pluviales.

### Mais aussi

La commune est traversée par la Bruche et son canal, qui sont des principaux affluents de l'Ill, dotés d'une faune et d'une flore riches et diversifiées.





# Communiqué

## LES DÉLÉGUÉS DES PARENTS COMMUNIQUENT

L'école des Vergers vous propose une vente de boules de Noël en bois personnalisées. N'hésitez pas à commander :)

**Un bon de commandes pour soutenir l'école des Vergers d'Ergerstein**

L'école des Vergers d'Ergerstein et les délégués des parents d'élèves vous proposent une **vente de boules de Noël en bois personnalisées**, de diamètre 9 cm environs, provenant d'une créatrice à son compte dans la région de Troyes, nommée «Jolies Créas».

Cette vente servira à financer les activités et les projets de l'école d'Ergerstein. Pour toutes questions, écrivez-nous à : [delequesparentsvergersheim@gmail.com](mailto:delequesparentsvergersheim@gmail.com)



**Choisissez vos modèles préférés**

**Inscrivez le nom que vous souhaitez**

Les boules vous seront distribuées au début du mois de décembre. La date et le lieu de retrait vous seront communiqués par SMS dès leur réception.

**BON DE COMMANDE**  
boules de Noël personnalisées 2023

**Coupon à retourner avec le chèque avant le jeudi 16 novembre**

dans la boîte aux lettres des délégués des parents d'élèves  
située à l'entrée de l'école (côté parking)

Toutes les informations ci-dessous sont indispensables pour le bon déroulement de la vente :  
Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Modèle choisi n° :	Personnalisation :	Tarif :	Quantité :	Total :
6	GEORGES exemple	6,00 € x	1 =	6,00 €
<input type="text"/>		6,00 € x	=	€
<input type="text"/>		6,00 € x	=	€
<input type="text"/>		6,00 € x	=	€
<input type="text"/>		6,00 € x	=	€
<input type="text"/>		6,00 € x	=	€
<input type="text"/>		6,00 € x	=	€
<input type="text"/>		6,00 € x	=	€
<input type="text"/>		6,00 € x	=	€
<input type="text"/>		6,00 € x	=	€
<input type="text"/>		6,00 € x	=	€
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				€

Paiement par chèque uniquement à l'ordre de la "Coopérative Scolaire CS 417".  
Toute commande sans chèque ne pourra malheureusement pas être enregistrée.





# Communiqué

## REPAS DES AÎNÉ(E)S

C'est la tradition, chaque année le ou la Maire invite les 65 ans et plus à venir partager un moment convivial autour d'un bon repas.

Cette année, Marianne WEHR vous convie **le dimanche 3 décembre 2023 à 12h00** à la salle polyvalente d'Ergersheim.

Les personnes concernées recevront très prochainement une invitation personnalisée dans leurs boîtes aux lettres. ■

## CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Environnement, économie d'énergie et bon sens sont autant de sujets au cœur de toutes nos préoccupations. C'est pour cela que cette année, seront récompensées, les décorations de Noël les plus naturelles et artisanales possibles et cela va sans dire peu, voire non, énergivores.

Une commission spécialement mise en place, composée du conseil municipal des jeunes et de quelques élus, fera le tour du village en journée entre le 15 et le 22 décembre 2023. ■



## CÉRÉMONIE DES VŒUX DE MADAME LA MAIRE

La cérémonie des vœux de Madame la Maire aura lieu le

**Samedi 6 janvier 2024**  
à 18h00 précise  
à la salle polyvalente

Vous pourrez déposer vos sapins le jour même de 8h à 16h sur le parking de la salle polyvalente. Ils seront broyés ultérieurement. Après le discours, nous partagerons le verre de l'amitié. Tous les habitants de la commune sont cordialement invités. ■

## RECENSEMENT CITOYEN

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, Bac...) et on vous réclame une attestation ? Vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16<sup>e</sup> anniversaire et vous avez jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois pour le faire en mairie de votre lieu de résidence, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette démarche est obligatoire.

Après avoir fait votre *recensement citoyen* :

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à



un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25<sup>e</sup> anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18<sup>e</sup> anniversaire et pourrez alors voter. ■



# Communiqué



## Le covoiturage chez moi avec st'hopla et l'appli Karos !

### Qu'est-ce que le covoiturage du quotidien ?

Le covoiturage du quotidien, c'est le covoiturage sur les trajets courts et réguliers pour aller au travail, faire ses courses, au sport etc...

Pour vous aider à faire des économies, l'application de covoiturage Karos améliore vos trajets :

- En tant que conducteur, nous vous trouvons des passagers, sans avoir à faire de détour, et vous êtes rémunéré.
- En tant que passager, nous vous trouvons des conducteurs sur votre trajet et vous bénéficiez d'un tarif avantageux grâce au PETR Bruche Mossig.



### C'est quoi st'hopla et l'appli Karos ?

Le PETR Bruche Mossig, au service des 68 communes de son territoire, propose l'offre de covoiturage st'hopla en s'associant à Karos, l'application n°1 du covoiturage du quotidien en France. Près de 1 million de Français ont déjà rejoint l'aventure.

Chaque commune dispose de panneaux st'hopla pour permettre un arrêt sécurisé, visible et accessible à pied.

Grâce à ce partenariat st'hopla-Karos, vous bénéficiez d'avantages exclusifs :

- En tant que conducteur, vous gagnez au minimum 2€ par trajet dans la limite de 30km, +0.10€/km au-delà
- En tant que passager, votre covoiturage vous coûte 1€ par trajet dans la limite de 30km, +0.10€/km au-delà

La différence est prise en charge par le PETR Bruche Mossig.



Pour un trajet entre Molsheim et Strasbourg, il y a déjà **plus de 330** covoitureurs disponibles

### Quels sont les bénéfices du covoiturage quotidien ?

Le covoiturage est une opportunité pour améliorer la qualité de vie mais aussi pour répondre aux enjeux de la mobilité du quotidien et de la transition écologique.

#### Covoiturer sur Karos en tant que conducteur c'est :

Économiser près de 2.000€ par an (+100€ de prime).

Diviser par 2 les émissions de CO2 sur ses trajets.

Passer un moment convivial.

#### Covoiturer sur Karos en tant que passager c'est :

Bénéficier du confort de la voiture à un prix incitatif.

Bénéficier de la garantie retour en cas d'annulation dans la journée du conducteur.

Faire des rencontres sympathiques.



En invitant quelqu'un via Karos, vous vous retrouvez instantanément dans l'application et pouvez covoiturer tout de suite !



### Comment utiliser l'appli Karos ?

**Etape 1** - je télécharge l'application Karos sur **Google Play Store** ou **Apple Store**.

**Etape 2** - je m'inscris avec un e-mail, un mot de passe.

**Etape 3** - j'inscris mon adresse de **domicile** (elle ne sera pas publique) et mon lieu de travail ou une **destination favorite**, mes horaires habituels, ainsi que mon rôle (**conducteur, passager, alternant**).

**Etape 4** - je trouve un **covoitreur**, et lui propose un trajet commun. Ou je crée un nouveau **trajet ponctuel**.

**Etape 5** - je rejoins mon covoitreur au lieu choisi, **nous réalisons le trajet ensemble**, et une fois arrivé je valide sur l'application

**Etape 6** - je suis heureux, et il me tarde de recommencer !

### Comment obtenir la "prime covoiturage" ?

Vous pouvez débloquer cette prime dès le premier trajet en tant que **conducteur** avec des passagers qui ont réservé via l'application Karos, spécialiste du covoiturage du quotidien.

Un virement de **50€** est immédiatement envoyé aux **conducteur-riche-s** qui effectuent leur **premier trajet** Karos dont la ville de départ ou d'arrivée se trouve en France, avec au moins un-e passager-ère ayant réservé sur l'application.

Un **second virement de 50€** est envoyé après le **10e trajet** s'il a été réalisé dans des conditions similaires dans les moins de 3 mois après le 1er covoiturage.





# Communiqué

Select'om | Biodéchets

## Un geste simple et le tri est joué !

Plus aucun biodéchet dans les ordures ménagères : au 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les producteurs de biodéchets, y compris les ménages, devront trier leurs biodéchets de manière séparée afin qu'ils soient valorisés.

Un geste simple, plusieurs solutions possibles !

### Il est temps d'agir !

Selon l'ADEME, l'Agence de la transition écologique, chaque année :

- 1/3 de la poubelle d'ordures ménagères est constitué de **biodéchets**, soit l'équivalent de **64 kg par habitant** au Select'om.
- **30 kg** de nourriture par personne sont **jetés**, soit l'équivalent d'**1 repas par semaine** et de **100 € gaspillé**.
- L'entretien du jardin génère en moyenne **160 kg de déchets verts** par personne et par an.  
**1 million de tonnes** de déchets verts est encore **brûlé à l'air libre**, malgré l'**interdiction**.

### Un levier pour mieux trier : la loi AGECE

Conformément au droit européen, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGECE) prévoit la **généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2024** pour l'**ensemble des producteurs** : professionnels, collectivités et ménages.

Concrètement, il appartient à chacun à compter de cette date d'adopter **un moyen de tri et de valorisation de ses biodéchets**.

### Mes biodéchets sont pleins de ressources

Il existe **plusieurs façons de valoriser vos biodéchets** :

- ↳ **le compostage de proximité**, qui permet la création d'un engrais naturel directement sur place (circuit court).
- ↳ **la méthanisation**, qui permet la création d'énergie renouvelable et d'engrais organique (circuit long plus vertueux que l'incinération).



Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires ou de cuisine ainsi que des déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, autrement dit les déchets verts et végétaux.

freepik.com

### Que propose le Select'om ?

Chaque collectivité territoriale doit définir des **solutions techniques** adaptées à son **territoire** et ses **spécificités**. Le Select'om propose **3 solutions combinées** :

#### 1 Prévention des déchets

- ↳ **Lutte contre le gaspillage alimentaire** (public scolaire)
- ↳ **Réduction des déchets verts** (particulier-commune)

#### 2 Compostage de proximité

- ↳ **Compostage et jardin au naturel** (particulier-scolaire)
- Pour les individuels** : l'animation donne droit à l'achat d'un composteur en bois subventionné à 50 € au lieu de 90€.
- ↳ **Pour les collectifs en immeubles, copropriétés et les établissements** (écoles, maison de retraite etc.) : installation d'un site de compostage partagé (étude, formation, signalétique et 1<sup>er</sup> apport de broyat).

#### 3 Collecte séparée des déchets alimentaires

- ↳ **Expérimentation de la collecte en points d'apport volontaire pendant 1 an sur 5 communes pilotes** pour identifier les scénarios et équipements les plus adaptés. Les habitants trient leurs déchets alimentaires à l'aide d'un bioseau et les déposent au point de collecte. Les déchets alimentaires sont ensuite méthanisés.
- ↳ Les élus du Select'om vont statuer fin novembre sur la **généralisation progressive de cette collecte** sur le territoire du Select'om.

**La gestion des déchets que nous produisons nous concerne tous. Transformons l'obligation d'aujourd'hui en opportunité pour demain : une chance de voir nos déchets différemment.**

**Ensemble, transformons nos déchets en ressources. Nous comptons sur votre mobilisation !**



## La Mini-bruche de Ergersheim



47 rue Principale  
67120 ERGERSHEIM

**03 88 38 34 81**

**Vous remercie de la confiance que vous lui accordez,  
et vous propose pour Noël.....**

Les traditionnels :

- Pain aux noix fourré, pain surprise, plateau de bagels
- Bûche de Noël, bûche trois chocolats, bûche Forêt Noire, ainsi que des nouveautés
- Vacherin glacé « spécialité maison », vous trouverez également dans notre vitrine toute une gamme de fantaisies glacées.

Nous sommes heureux de vous faire découvrir nos créations alliant savoir-faire et tradition, toutes réalisées artisanalement.

**Rendez-vous dans notre magasin pour découvrir  
notre dépliant de Noël 2023 avec toutes nos nouveautés.**

## LA BOULANGERIE « UNE BOUCHÉE DE PAINS »



**vous propose pains spéciaux, bûches  
et desserts de Noël.**



Venez consulter  
notre carte en magasin au

**37 rue Principale à Ergersheim**

ou demandez-la par email  
à l'adresse suivante :

**[boul.pat.cm67@gmail.com](mailto:boul.pat.cm67@gmail.com)**



# Publicités



VINS &  
CRÉMANT  
D'ALSACE

*André*  
**SCHEYDER**  
VIGNERON

21, Rue Principale - 67120 ERGERSHEIM  
Tél. 03 88 38 28 42 - [www.vins-scheyder.com](http://www.vins-scheyder.com)

Pour vos cadeaux  
ou plaisirs personnels,  
découvrez nos Crémants  
et notre gamme de vins secs à moelleux.

Magnums, Jéroboams, Spiritueux.

Coffrets et paniers garnis disponibles  
tout au long de l'année.

**Domaine certifié BIO.**

## LES ETABLISSEMENTS RIEHL - ERGERSHEIM



Vous proposent leur différentes  
variétés de sapins de Noël

- NORDMANN de 60cm à 6 mètres
- NOBILIS
- ÉPICÉAS

Et pour vos décors de Noël :

- Branches de Nordmann
- Branches de Nobilis
- Houx
- Gui

À Ergersheim au 68 rue Principale

**SARL RIEHL CHARLES**  
03 88 38 11 87

**EXPOSITION ET VENTE DE SAPINS**

DU 1<sup>ER</sup> AU 24 DECEMBRE 2023 - 7/7 JOURS DE 8H30 À 18H30





# Publicités

## Guillaume. B Photographie

Mariage - Baptême - Cérémonie - Évènement



Chiens - Chevaux

Une séance avec votre animal de compagnie, pour vous ou à offrir !  
Une manière d'immortaliser votre complicité.

Réalisation de bons cadeaux personnalisés

[www.guillaumeboehlerphotographie.fr](http://www.guillaumeboehlerphotographie.fr)



*Pour les fêtes, pensez au bon cadeau*

Faites découvrir l'Alsace à vos proches, à vos amis, en leur offrant un séjour de rêve au cœur de votre village.

N'hésitez pas à vous renseigner

***L'Attrap'Rêves SAS - 12 RUE DU CANAL - 67120 ERGERSHEIM***

Email : [lattrapreves67@gmail.com](mailto:lattrapreves67@gmail.com) - Site Web : <https://lattrapreves.fr> - Tel : + 33 6 88 95 29 30





# Publicités



## PORTES OUVERTES ET MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 09.12.2023 \* 14h - 18H

DIMANCHE 10.12.2023 \* 10h - 18H

Venez découvrir ou redécouvrir notre gamme de vins et crémants lors de différents points dégustations ainsi que nos eaux-de-vie.

*Avec la présence de différents artisans*

*Dégustation de nos vins*

*Vin Chaud - Petite restauration*

Nous vous accueillons également dans notre caveau du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h30 ou sur rendez-vous pour une dégustation et trouver l'accord parfait pour vos tables de fin d'année !



Nous vous souhaitons d'ores et déjà une belle fin d'année et de Joyeuses Fêtes !

Vins & Crémants d'Alsace - Domaine Maxime Brand  
44 rue Principale - 67120 ERGERSHEIM  
Tél. 03 88 38 18 87  
contact@vins-maximebrand.fr - www.vins-maximebrand.com

Maxime  
BRAND

## VENTE DE COURONNES DE L'AVENT POUR LES ENFANTS DU HONDURAS



*Au profit de Partage Alsace*

*Antenne Locale de l'association Partage*

Couronne de l'Avent ~ Ø 30 à 35 cm – 23 €  
Modèle bougies rouges, blanches ou écruées.

**Sur commande à Monique CARAU avant le 23 novembre.**  
24, rue des roses – Ergersheim – [alsace@partage.asso.fr](mailto:alsace@partage.asso.fr)

Elles seront disponibles à partir du 30 novembre.

Partage Alsace, Antenne Locale de l'association de solidarité internationale Partage, soutient en 2022 une association partenaire « COMPARTIR » qui œuvre à Tegucigalpa, capitale du Honduras. La violence est particulièrement élevée au Honduras, et spécialement dans les quartiers défavorisés, causée par les maras (gangs armés). COMPARTIR s'est donné pour mission d'accompagner des enfants et familles pour la réussite scolaire : soutien scolaire, bibliothèque en collaboration avec les écoles et les familles. Activités extra-scolaires (sport, danse, musique...) pour éviter aux enfants et aux jeunes qu'ils ne soient livrés à eux-mêmes avant/après l'école. Formation professionnelle.



<http://alsace.partage.org>  
<https://www.facebook.com/partage.alsace>  
Tél. : 06 16 41 37 45  
[alsace@partage.asso.fr](mailto:alsace@partage.asso.fr)



# Bulletin paroissial



**Communauté de Paroisses - Bruche Collines et Coteaux - Ste Edith STEIN**  
Paroisses d'Avolsheim, Ergersheim, Ernolsheim-Bruche, Kolbsheim, Osthoffen, Wolxheim, Soultz-les-Bains.

Retrouvez-nous sur :

 <https://steedithstein.blogspot.com>

 <https://www.facebook.com/cp.bruchecollinescoteaux.edithstein>

## PAROISSE ST NICOLAS D'ERGERSHEIM

Curé : Abbé Jauffrey WALTER

Secrétariat paroissial : 03.88.96.00.69. - [compar.edithstein@yahoo.fr](mailto:compar.edithstein@yahoo.fr)

Personne-relais : Mme Geneviève EBENER - 03.88.38.28.31.



### Mardi 31 Octobre 2023 – Veille de la Fête de la Toussaint

ERNOLSHEIM 18h00 Messe

### Mercredi 1<sup>er</sup> Novembre 2023 – Fête de la Toussaint

AVOLSHEIM 10h00 Messe et prière au cimetière avec bénédiction des tombes

WOLXHEIM 10h00 Messe et prière au cimetière avec bénédiction des tombes

SOULTZ-LES-BAINS 10h00 Messe et prière au cimetière avec bénédiction des tombes

ERGERSHEIM 14h30 Vêpres et procession au cimetière et bénédiction des tombes

#### *(quête annuelle au cours de l'office pour le chauffage)*

ERNOLSHEIM 15h00 Prière au cimetière et bénédiction des tombes

OSTHOFFEN 16h00 Vêpres et prière au cimetière et bénédiction des tombes

### Judi 2 Novembre 2023 – Commémoration de tous les fidèles défunts

ERNOLSHEIM 19h00 Messe pour les défunts de la Communauté de paroisses

### Vendredi 3 Novembre 2023 – Journée d'Adoration du Saint Sacrement

OSTHOFFEN 09h00 à 18h00

18h00 Messe

### Samedi 4 Novembre 2023 – Veille du 31<sup>e</sup> Dimanche du Temps Ordinaire (A)

ERNOLSHEIM 18h00 Messe

### Dimanche 5 Novembre 2023 – 31<sup>e</sup> Dimanche du Temps Ordinaire (A)

KOLBSHEIM 8h45 Messe

WOLXHEIM 10h00 Messe

SOULTZ-LES-BAINS 10h00 Messe

### Samedi 11 Novembre 2023 – Fête de l'Armistice 1918

Dompeter 11h00 Messe des Scouts

BISCHENBERG 09h00 à 16h00 *Journée de récollection pour les jeunes qui se préparent à la Profession de Foi et à la Confirmation*

### Samedi 11 Novembre 2023 – Veille du 32<sup>e</sup> Dimanche du Temps Ordinaire (A)

ERNOLSHEIM 18h00 Messe

### Dimanche 12 Novembre 2023 – 32<sup>e</sup> Dimanche du Temps Ordinaire (A)

OSTHOFFEN 10h00 Messe

ERGERSHEIM 10h00 Messe

Lecteur : HOLTZINGER Gérard

AVOLSHEIM 10h00 Messe

### Samedi 18 Novembre 2023 – Veille du 33<sup>e</sup> Dimanche du Temps Ordinaire (A)

ERNOLSHEIM 18h00 Messe

### Dimanche 19 Novembre 2023 – 33<sup>e</sup> Dimanche du Temps Ordinaire (A)

KOLBSHEIM 08h45 Messe

WOLXHEIM 10h00 Messe

SOULTZ-LES-BAINS 10h00 Messe

### Mardi 21 Novembre 2023 – Présentation de la Vierge Marie

ALTBRONN 10h00 Messe



# Bulletin paroissial

## Samedi 25 Novembre 2023 – Veille de la fête du Christ Roi (A)

ERNOLSHEIM 18h00 Messe

## Dimanche 26 Novembre 2023 – Fête du Christ Roi (A)

OSTHOFFEN 10h00 Messe

ERGERSHEIM 10h00 Messe pour les défunts Jean-Baptiste, Albertine et Jean- Pierre FRITSCH et pour les défunts de la chorale S<sup>te</sup> Cécile  
Lecteur : SORNAY Catherine

AVOLSHEIM 10h00 Messe

## Vendredi 1<sup>er</sup> Décembre 2023 – Journée d'Adoration du Saint Sacrement

ERNOLSHEIM 09h00 à 18h00  
18h00 Messe

## Samedi 2 Décembre 2023 – Veille du 1<sup>er</sup> Dimanche du Temps de l'Avent (B)

ERNOLSHEIM 18h00 Messe

## Dimanche 3 Décembre 2023 – 1<sup>er</sup> Dimanche du Temps de l'Avent (B)

KOLBSHEIM 08h45 Messe

WOLXHEIM 10h00 Messe stationale de l'Avent avec l'ensemble les enfants et les jeunes du catéchisme avec leurs familles

SOULTZ-LES-BAINS 10h00 Messe

## Vendredi 8 Décembre 2023 – Immaculée Conception

ALTBRONN 10h00 Messe

AVOLSHEIM 19h00 Messe puis procession aux flambeaux jusqu'à la grotte de Lourdes

## Samedi 9 Décembre 2023

ERGERSHEIM 18h00 à 20h00 Rencontre des jeunes qui se préparent à la Profession de Foi et à la Confirmation

## Samedi 9 Décembre 2023 – Veille du 2<sup>e</sup> Dimanche du Temps de l'Avent (B)

ERNOLSHEIM 18h00 Messe

## Dimanche 10 Décembre 2023 – 2<sup>e</sup> Dimanche du Temps de l'Avent (B)

OSTHOFFEN 10h00 Messe

ERGERSHEIM 10h00 Messe stationale de l'Avent avec l'ensemble les enfants et les jeunes du catéchisme avec leurs familles et **Fête Patronale S<sup>t</sup> Nicolas**  
Lecteurs : jeunes PF et Confirmands

AVOLSHEIM 10h00 Messe

## Mardi 12 Décembre 2023 – Veillée Œcuménique

KOLBSHEIM 19h00 office

## Samedi 16 Décembre 2023 – Veille du 3<sup>e</sup> Dimanche du Temps de l'Avent (B)

ERNOLSHEIM 18h00 Messe

## Dimanche 17 Décembre 2023 – 3<sup>e</sup> Dimanche du Temps de l'Avent (B)

WOLXHEIM 10h00 Messe

SOULTZ-LES BAINS 10h00 Messe stationale de l'Avent avec l'ensemble les enfants et les jeunes du catéchisme avec leurs familles

## Samedi 23 Décembre 2023 – Veille du 4<sup>e</sup> Dimanche du Temps de l'Avent (B)

ERNOLSHEIM 18h00 Messe

## Dimanche 24 Décembre 2023 – 4<sup>e</sup> Dimanche du Temps de l'Avent (B)

AVOLSHEIM 10h00 Messe stationale de l'Avent avec l'ensemble les enfants et les jeunes du catéchisme avec leurs familles

## Dimanche 24 Décembre 2023 – NOËL Vigile de la Nativité

OSTHOFFEN 17h30 Messe pour les familles

ERGERSHEIM 18h30 Messe du soir  
Lecteur : KARCHER Materne

WOLXHEIM 00h00 Messe de minuit

## Lundi 25 Décembre 2023 – NOËL Nativité du Seigneur

KOLBSHEIM 08h45 Messe du jour

ERNOLSHEIM 10h00 Messe du jour

SOULTZ-LES-BAINS 10h00 Messe du jour

## Mardi 26 Décembre 2023 – Fête de St Etienne

WOLXHEIM 10h00 Messe de la fête Patronale

## Samedi 30 Décembre 2023 – Veille de la fête de la Sainte Famille

ERNOLSHEIM 18h00 Messe

## Dimanche 31 Décembre 2023 – Fête de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph (B)

OSTHOFFEN 10h00 Messe

ERGERSHEIM 10h00 Messe

Lecteur : KOESTEL Mariette

AVOLSHEIM 10h00 Messe

## Dimanche 31 Décembre 2023 – Action de grâce

ERNOLSHEIM 17h00 Messe

## Lundi 1<sup>er</sup> Janvier 2024 – Ste Marie, Mère de Dieu

ALTBRONN 10h00 Messe pour les défunts des familles EBENER - BACKERT

## Vendredi 5 Janvier 2024 – Journée d'Adoration du Saint Sacrement

SOULTZ-LES-BAINS 09h00 à 18h00

18h00 Messe

## Samedi 6 Janvier 2024 – Veille de Fête de l'Épiphanie (B)

ERNOLSHEIM 18h00 Messe

## Dimanche 7 Janvier 2024 – Fête de l'Épiphanie (B)

KOLBSHEIM 08h45 Messe

WOLXHEIM 10h00 Messe

SOULTZ-LES-BAINS 10h00 Messe





# Bulletin paroissial

## Lundi 8 Janvier 2024 – Baptême du Seigneur (B)

ALTBRONN 10h00 Messe

## Samedi 13 Janvier 2024

ERGERSHEIM 18h00 à 20h00 *Rencontre des jeunes qui se préparent à la Profession de Foi et à la Confirmation*

## Samedi 13 Janvier 2024 – Veille du 2<sup>e</sup> Dimanche du Temps Ordinaire (B)

ERNOLSHEIM 18h00 Messe

## Dimanche 14 Janvier 2024 – 2<sup>e</sup> Dimanche du Temps Ordinaire (B)

OSTHOFFEN 10h00 Messe

ERGERSHEIM 10h00 Messe

Lecteur : LOISON Vincent

AVOLSHEIM 10h00 Messe

## INFOS... INFOS...

### ■ MISSEL DES DIMANCHES - 2024

L'année liturgique nouvelle commence par le 1<sup>er</sup> Dimanche de l'Avent.

Si vous souhaitez avoir chez vous l'ensemble des textes de la liturgie, laissez-vous tenter par ce missel !

**Merci de vous signaler auprès du secrétariat paroissial à Ernolsheim-Bruche ou auprès de la personne-relais avant le 13 Novembre 2023**

**Le Missel est en vente au prix de 9,90 €.**

### ■ VENTE DE POINSETTIAS

**Samedi 25 Novembre 2023** : vente à domicile des poinsettias pour Caritas au prix de 9,-€.



### ■ ACTIONS CARITATIVES PENDANT LE TEMPS DE L'AVENT

Seront communiquées en détails fin Novembre 2023.

**Nous vous invitons à consulter sur les Feuilles d'Informations Paroissiales (aux portes des églises), sur la page Facebook et sur internet, le blog**

### ■ VENDREDI 8 DECEMBRE 2023

En l'honneur de la Fête de l'Immaculée Conception de Marie, et pour marquer la fête des Lumières, le soir à Avolsheim, il vous est proposé :

19h00 Messe Solennelle en l'église St Materne

20h00 Procession aux flambeaux jusqu'à la Grotte Notre-Dame de Lourdes.

Temps de prière auprès de la Grotte

Retour de la procession aux flambeaux vers l'église St Materne

21h00 Temps convivial autour d'un vin chaud.

### ■ RECRUTEMENT / APPEL AUX BÉNÉVOLES

**Nous faisons un appel à des bénévoles pour renforcer les différentes équipes...**

**Toutes les personnes pouvant consacrer quelques heures, prêter main-forte à la paroisse sont les bienvenues...**

**N'hésitez pas à venir !**



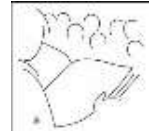
# Bulletin paroissial

Pour tous renseignements, merci à vous de vous adresser à M. le curé Jauffrey WALTER ou à la personne responsable.

Entre autres :

○ **LECTEURS**

Nous recherchons des personnes pour renforcer l'équipe.  
Les personnes souhaitant devenir lecteurs, merci de s'adresser à Geneviève EBENER ou à la sacristie à l'issue d'un office.



○ **NETTOYAGE DE L'ÉGLISE**

Nous recherchons des personnes pour renforcer l'équipe.  
Il nous manque une personne pour former une équipe de trois personnes  
Les personnes intéressées, merci de s'adresser à Geneviève EBENER ou à la sacristie à l'issue d'un office.

○ **SERVANTS D'AUTEL**

Nous recherchons des jeunes pour renforcer l'équipe des servants d'autels.  
**Ils sont très très peu de jeunes...et pas de relève !**  
Les enfants / jeunes (à partir de 8 ans) souhaitant servir à la messe sont les bienvenus !  
N'hésitez pas à essayer !  
Merci de vous adresser à Nathalie EBENER ou à la sacristie à l'issue d'un office.



▪ **Trouvez les actualités et tous renseignements complémentaires ou précisions par :**

- Les feuilles d'informations paroissiales
- Internet, sur le blog de la Communauté de Paroisses Ste Edith Stein : <http://steedithstein.blogspot.com>
- La page Facebook de la Communauté de Paroisses Ste Edith Stein : <https://www.facebook.com/cp.bruchecollinescoteaux.edithstein/>



# Agenda

## NOVEMBRE 2023

L	Ma	Me	J	V	S	D
		01 <i>La Toussaint</i>	02	03	04	05
06	07	08	09	10 <i>Collecte sélective</i>	11 à 10h30 <i>Cérémonie du 11 Novembre</i>	12
13	14	15	16 <i>Conférence sur l'eau</i>	17	18 <i>Bricolos malins</i>	19
20	21	22	23	24 <i>Soirée jeux de société à 20h</i>	25	26
27	28	29 <i>Don du sang Ergersheim</i>	30			

## DECEMBRE 2023

L	Ma	Me	J	V	S	D
				01	02	03 <i>Repas des Aîné(e)s</i>
04	05	06 <i>St Nicolas</i>	07	08 <i>Collecte sélective</i>	09 <i>Bricolos malins</i>	10
11	12	13	14	15	16 <i>Concert Voc'aîne</i>	17
18	19	20	21	22	23 <i>Congés scolaires</i>	24
25 <i>Noël</i>	26 <i>St Etienne</i>	27	28	29 <i>Congés scolaires</i>	30	31